

N°933

du 19
JULLET
2016



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P4

Alors que le virus H5N1 se propage en Afrique de l'Ouest et centrale

Le Togo momentanément épargné parmi ses voisins

** La FAO sonne la vigilance accrue face au virus H5N1*

P3 Après 5 jours de confessions, déclarations et propositions consensuelles, les participants à l'atelier du HCRRUN s'accordent:

Ne pas procéder à des réformes personnalisées



Mme Awa Nana-Daboya, Présidente du HCRRUN

P4

Comptes nationaux de 2012
Une amélioration du pouvoir d'achat des ménages

P5

FOOTBALL/ Démarrage de la Saison 2016-2017

La Fédération donne le coup d'envoi

P3

Sur la sécurité et les services de renseignement

Le Togo et le Burkina Faso s'entendent sur les principes fondamentaux

P4

Suite à un appel à candidature pour la direction générale

Nana Nanfamé devient le nouveau Directeur Général de la NSCT

PA-LUNION

.com

L'actualité nationale et internationale en vrai

24h/24

www.pa-lunion.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

Les mégots de cigarettes recyclés en briques pour une maison écologique

Et si l'on donnait une seconde vie aux mégots de cigarettes ? C'est ce que proposent des chercheurs australiens de la RMIT University. Comment ? En les utilisant pour fabriquer des briques en argile.

La question du recyclage des déchets se pose désormais quotidiennement et dans tous les secteurs d'activité. Parmi les déchets qui pèsent terriblement lourd dans les bilans environnementaux, il y a les mégots de cigarettes. Des chercheurs de la RMIT University de Melbourne (Australie) proposent aujourd'hui une nouvelle solution pour s'en débarrasser. Leur idée : intégrer ces mégots dans la conception de briques. D'autant que leur méthode promet, dans un même élan, de réduire les coûts énergétiques de la production de briques.

En 2015, lors de la Journée mondiale de nettoyage du littoral organisée par Ocean Conservancy, ce sont pas moins de 2.127.565 de mégots de cigarettes qui ont été ramassés. Au total, on estime à quelque 72 milliards le nombre de mégots disséminés dans la nature chaque année. C'est d'autant plus ennuyeux qu'il faut environ 12 ans à un mégot pour se dégrader. Un temps durant lequel les substances chimiques qu'il contient, comme l'arsenic, le chrome, le nickel ou le cadmium, ont tout loisir de s'infiltrer dans les sols et les eaux et de les polluer.

Des produits toxiques piégés et des briques de qualité

Depuis quelque temps déjà, la société TerraCycle propose de récolter les mégots de cigarettes pour les transformer par la suite en plastique. Les chercheurs de la RMIT University ont quant à eux fait la preuve qu'il suffirait d'incorporer 1 % de mégots de cigarettes dans 2,5 % de la production annuelle de briques pour résoudre le problème posé par ce type de déchets.

En effet, lors de l'étape de cuisson de la brique, le mélange d'argile et de mégots est porté à quelque 1.000 °C. De quoi, assurent les chercheurs australiens, piéger dans la brique les métaux lourds et autres polluants contenus dans les mégots de cigarettes. Ces briques, fabriquées avec 1 % de mégots, conservent les mêmes propriétés, mécaniques et visuelles, que les briques classiques. Mieux, elles sont un peu plus légères et présentent des propriétés isolantes plus importantes qui pourraient bénéficier aux maisons qu'elles serviraient à construire.

Quant à l'énergie nécessaire à la cuisson de telles briques, elle est diminuée de manière drastique. Jusqu'à 58 % annoncent les chercheurs australiens, car les filtres des cigarettes sont fabriqués à partir de matières organiques. Une étude prometteuse mais qui, pour l'heure, ne résout pas le problème, peut-être majeur, de l'éducation des fumeurs qui, pour que leurs mégots puissent être recyclés, devront arrêter de simplement les jeter à terre.

Une crème solaire bio peut-elle être efficace et protéger l'environnement ?

Les crèmes solaires bio ont l'avantage de ne pas être dangereuses pour l'environnement. Elles sont efficaces mais doivent toutefois être appliquées plus souvent sur la peau, car leurs indices de protection sont moins élevés que ceux des autres crèmes solaires. Explications.

Composition d'une crème solaire bio : des filtres minéraux naturels

Il n'existe aucun composant dangereux pour l'environnement dans les crèmes solaires bio. Même les filtres utilisés pour protéger la peau des ultraviolets sont naturels. Il s'agit en général de filtres minéraux à base de zinc et de titane.

Ces filtres naturels sont aussi efficaces que les filtres de synthèse des crèmes solaires traditionnelles, et sans danger pour l'environnement. Les filtres de synthèse, eux, sont accusés de polluer dangereusement l'eau. Une étude suisse les rend même responsables de la mort du corail dans certaines zones touristiques !

Les crèmes solaires bio sont soumises aux mêmes critères d'emballage et de composition fixés par l'Union européenne que les crèmes solaires traditionnelles (directive européenne 76/768/CEE).

Efficacité et inconvénients d'une crème solaire bio

Efficaces, les crèmes solaires bio ont toutefois des indices de protection moins élevés que les autres crèmes solaires. Elles doivent donc être appliquées plus souvent sur la peau.

En plus de leur indice de protection relativement faible, les crèmes solaires bio présentent plusieurs inconvénients. Elles sont ainsi trop riches en alcool, connu pour assécher l'épiderme, mais aussi en huiles essentielles, aux propriétés allergisantes. Sur ce point, il faut cependant reconnaître que les crèmes solaires traditionnelles contiennent elles aussi des éléments allergènes.

Pense-bête : pour une protection optimale de votre peau, les spécialistes préconisent de mélanger une crème solaire traditionnelle avec une crème solaire bio.

A VENDRE

* 1 lot de terrain avec titre foncier sis

à Sanguera - ville. Prix: 13 millions à

débattre.

* 1/2 lot de terrain à Sagbado-Agotimé.

Prix: 5 millions à débattre

* 1/4 lot de terrain à Sanguera derrière la gendarmerie.

Prix: 2,5 millions à débattre

Contact: (228) 90 13 34 81 ou 23 20 47 55

Institutions

Filbleu débute une série de conférence

Filbleu organise ce mardi 19 juillet 2016 une conférence à Irbedel à partir de 18h30. L'entrée est libre. Cette conférence inaugure le cycle des 10 activités (en partenariat avec l'Union européenne) devant aboutir à la 10ème édition du festival en mars 2017.

Ce mardi 19 juillet, la conférence-débat porte sur le thème "Précaution, responsabilité et démocratie"

et sera animé par Thomas Tchakie Sekpona-Medjago, Togolais résident au Québec, professeur de philosophie et d'éthique à l'Université et auteur de plusieurs livres dont Défis technologiques, principes de précaution et démocratie technique.

Architecture

Le Corbusier enfin promu à l'Unesco

Choisis dans l'œuvre de Le Corbusier, les dix-sept sites qui composent ce bien en série, répartis sur sept pays, témoignent de l'invention d'un nouveau langage architectural en rupture avec le passé, a expliqué l'Unesco dans un communiqué. Ils ont été réalisés sur un demi-siècle, tout au long de ce que Le Corbusier a nommé une "recherche patiente".

L'ensemble, à vocation transnationale, comprend dans l'ordre chronologique : les maisons La Roche et Jeanneret (1923) à Paris, une villa au bord du lac Léman (1923) à Corseaux (Suisse), la Cité Frugès (1924) à Pessac (Gironde), la maison Guette (1926) à Anvers (Belgique), les maisons de la Weissenhof-Siedlung (1927) à Stuttgart (Allemagne), la villa Savoye et la loge du jardinier (1928) à Poissy (Yvelines), l'immeuble Claré (1930) à Genève, l'immeuble locatif de la porte Molitor (1931) à Boulogne-Billancourt (Haut-de-Seine), l'Unité d'habitation (1945), dite « cité radieuse », à Marseille (Bouches-du-Rhône), la Manufacture (1946) à Saint-Dié-des-Vosges (Lorraine), la maison du docteur Curutchet (1949) à La Plata (Argentine), la chapelle Notre-Dame-du-Haut (1950) à Ronchamp (Haute-Saône), le Cabanon de Le Corbusier (1951) à Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes), le complexe du Capitole (1952) à Chandigarh (Inde), le couvent Sainte-Marie-de-la-Tourette (1953) à Evieux (Rhône), le Musée national des beaux-arts de l'Occident (1955) à Taïto-Ku (Japon) et la Maison de la culture (1953) à Firminy (Loire).

« Génie créateur humain »

La 40e session de l'Unesco a toutefois été bousculée par l'actualité en Turquie. Les membres des commissions ainsi que le public présent lors de cette session se sont trouvés à toute proximité des zones d'affrontements. « Les travaux ont d'abord été suspendus le vendredi, puis très allégés le lendemain, témoigne Benoît Cornu, président de l'Association des sites Le Corbusier qui porte la candidature aux côtés de la Fondation Le Corbusier et du ministère de la culture. Tout a dû se faire de manière très précipitée. »

Ladémarche portée par la France a trouvé un écho très favorable auprès de Khalil Karam, l'expert du

Lban au siège de l'Unesco à Paris, récemment élu au bureau exécutif mondial de l'organisation internationale. Le diplomate, « avec beaucoup d'aplomb et une grande connaissance du dossier », selon M. Cornu, a soumis deux amendements. Le premier afin que l'œuvre de Le Corbusier témoigne du « génie créateur humain », critère le plus valorisant dans l'esprit de l'Unesco ; le second afin que soient supprimés les paragraphes susceptibles de dévaluer l'œuvre de l'architecte.

Lemonument de la main ouverte, dessiné par Le Corbusier, dans le complexe urbanistique de Chandigarh, en Inde. Ce site est l'une des dix-sept réalisations de Le Corbusier, inscrites dimanche 17 juillet au Patrimoine mondial de l'Unesco.

Lemonument de la main ouverte, dessiné par Le Corbusier, dans le complexe urbanistique de Chandigarh, en Inde. Ce site est l'une des dix-sept réalisations de Le Corbusier, inscrites dimanche 17 juillet au Patrimoine mondial de l'Unesco. STEPHANE DE SAKUTIN/AFP

Le Conseil international des monuments et des sites (Icomos), chargé d'expertiser les dossiers, avait déploré, dans ses comptes rendus, que la construction du stade Jean-Bouin, réalisé par l'architecte Rudy Ricciotti, en vis-à-vis direct avec l'immeuble de la porte Molitor, ne nuise à l'intégrité de ce dernier. Il en allait de même pour l'intégrité de la colline où ont été implantés les aménagements de l'italien Renzo Piano au pied de Notre-Dame-du-Haut à Ronchamp. Khalil Karam a considéré que ces réserves « n'avaient pas lieu d'être », a souligné Benoît Cornu.

La 40e session du Comité du Patrimoine mondial de l'Unesco, écourtée en raison de l'actualité, doit reprendre à Paris au mois de septembre. Parmi les demandes qui seront au programme figure l'autre « candidature » française : la chaîne des Puys et la faille de Limagne (Puy-de-Dôme). A ce jour, 21 nouveaux sites ont été inscrits sur la liste de l'Unesco (12 sites culturels, 6 naturels et 3 mixtes), ce qui porte à 1 052 le nombre total de sites inscrits répartis dans 165 pays.

Le monde.fr

Vient de paraître

Le Maître de l'empire d'Apedo-Amah

Le Maître de l'empire de Ayayi Togata APEDO-AMAH est une pièce de théâtre, une œuvre inédite et engagée qui dénonce les actes de violence et d'injustice du régime monarchique, bourreau du peuple.

Extrait de la pièce : Akoss : Tu as raison. Le sorcier du despote assassiné l'appelait (Elle montre du doigt le maître de l'empire) Le Seigneur des mouches parce que les mouches le suivaient toujours en cortège à cause de l'odeur de sang qui l'accompagnait partout comme un parfum indélébile.

Ayayi Togata APEDO-AMAH était un enseignant de sémiologie et de théâtre à l'Université de Lomé. Militant des droits de l'homme et l'un des contestataires



de l'effervescence intellectuelle à l'Université vers la fin des années 1990, il fut aussi homme politique et militant du CAR, duquel il a démissionné avec fracas vers la fin des années 1990.

Nécrologie

Mort du dessinateur argentin Carlos Nine

Réalisateur, peintre, sculpteur, écrivain, mais surtout illustrateur et auteur de bande dessinée, l'Argentin Carlos Nine fut l'inventeur de Saubon, canard marxiste obscène et victime « d'une ère post-industrielle en pleine décadence ». Le personnage et le livre (Le Canard qui aimait les poules, Albin Michel) lui valurent le prix du meilleur album étranger au Festival d'Angoulême en 2001. Né en 1944 à Buenos Aires, Nine est décédé d'une pneumonie le 16 juillet à Olivos où il résidait, dans la banlieue de la capitale argentine, à l'âge de 72 ans.

L'univers déroutant et grotesque de Nine n'en faisait pas un auteur « grand public » ni tous publics, même s'il est aujourd'hui salué comme un « grand » en son pays, en particulier grâce à ses livres pour enfants (non traduits en France) et par sa participation, entre autres, à la revue Humor de 1983 à 1990, fondée sous la dicta-

ture et spécialisée dans la satire politique.

Il est acclamé en Europe dès ces mêmes années 1980, accumulant les prix en Espagne et en Italie — la foire de Bologne se montrant régulièrement friande de ses illustrations jeunesse. La revue française L'Echo des savanes publie ses planches. La parution en album, qui est, rappelons-le, une spécialité de la BD franco-belge alors peu partagée dans le monde, ne vient qu'en 1990, en Espagne, pour Meurtres et Châtiments, traduit l'année suivante en France aux éditions Albin Michel. Lesite officiel de Nine ne mentionne, cependant, que la version française : et de fait, nombre de ses albums seront d'abord publiés à Paris, chez Albin Michel, Delcourt, Rackham ou les Réveurs, la maison co-créée par Manu Larcenet, à partir de 2002. Le premier album argentin date de 1995 (Keko, el mago, chez Colihue).



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récepissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Witi - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Après 5 jours de confessions, déclarations et propositions consensuelles, les participants à l'atelier du HCRRUN s'accordent :

Ne pas procéder à des réformes personnalisées

Late Pater

La curiosité des participants à l'atelier du Haut commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN), du 11 au 15 juillet 2016 à Lomé, est de savoir ce que le Président de la République — la tour de contrôle du fonctionnement actuel des institutions de la République — fera du travail qui a été abattu. Même si, à la cérémonie de clôture, le ministre Pius Agbetomey de la Justice a réitéré à tout le monde que le «*gouvernement étudiera avec le plus grand soin*» les recommandations issues de l'atelier national de ré-



Mme Awa Nana Daboya, Présidente du HCRRUN

flexion et d'échanges sur les réformes politiques et institutionnelles, en lien avec la question de la ré-

conciliation et de l'Etat de droit. Mieux, a-t-il ajouté, «*le gouvernement continuera à jouer sa parti-*

tion dans la conduite du vaste chantier des réformes constitutionnelles et institutionnelles». Avec l'atelier, et avant de tout balancer à une autre commission, il était question de parvenir à une compréhension commune du concept des réformes et de partager l'expérience en la matière du Ghana et du Maroc. La question des réformes politiques, constitutionnelles et institutionnelles étant au cœur des préoccupations, nourrissant le débat au sein de la classe politique togolaise et cristallisant les échanges entre frères et sœurs togolais, ici et ailleurs.

«*Vous avez fait, comme nous, le constat qu'à l'issue des échan-*

ges d'expériences, mais surtout des débats faits de confrontations et matins de polémiques, nous pouvons dire que nos travaux furent fructueux (...) C'est un sentiment de satisfaction qui nous anime, en attendant mieux», a déclaré la présidente du HCRRUN, Mme Awa Nana Daboya, à la fin des travaux. Selon ses mots, nul ne met plus en doute la nécessité de consolider le processus démocratique, d'améliorer le cadre de vie et les voies à explorer sont diverses et transversales : le respect des délais constitutionnels ; le réajustement du régime politique ; le reformatage du dispositif parlementaire ; l'institution du tribunal électoral ; la consolidation de la place républicaine de l'Armée ; la gestion des identités ethniques et tribales dans la gouvernance ; la modernisation de la gestion du foncier ; la régulation adaptée du cadre réglementaire et anthropologique d'exercice des privilèges protocolaires et administratifs de la chefferie... «*Pour que les réformes prennent vie conformément à nos souhaits et vœux, donnons beaucoup de place au dialogue constructif et ouvrons-nous au consensus*», a-t-elle conseillé, en outre.

En clair, le consensus est fait d'orienter les réformes envisagées non seulement en direction des droits civiques et politiques, mais également vers le bien-être quotidien des Togolais qui passe par la promotion des droits économiques et sociaux. A juste titre, la présidente du HCRRUN confie aux participants : «*dans un élan empreint de sincérité et de respect mutuel, vous avez indiqué la direction que doivent prendre les réformes politiques et institutionnelles. Vous nous avez exhortés à ne pas enfermer ces réformes dans les considérations strictement partisans notamment en ciblant des institutions spécifiques ou en procédant à des réformes personnalisées. Cette approche parmi tant d'autres qui se sont dégagées de nos travaux participe d'une meilleure compréhension des réformes politiques et institutionnelles auxquelles nous convie la CVJF*». Ce qui n'empêche pas le HCRRUN de continuer à «*recevoir toutes les contributions et suggestions susceptibles de donner une plus grande surface à l'œuvre de consolidation de l'Etat de droit et de l'unité nationale*», à en croire Mme Awa Nana Daboya.

Approche du Religieux : les 10 commandements

Des personnalités politiques, des juristes, des sociologues, des historiens, des organisations de la société civile, des représentants des institutions de la République, des partis politiques ou regroupements de partis politiques, des chefs traditionnels et des autorités religieuses ont pris part à l'atelier du HCRRUN. Et c'est l'Abbé Gustave Sanvee du Conseil Justice et Paix - Togo qui, au 4^{ème} jour, a souligné l'applaudissement de la salle

nous ne pouvons pas nous faire confiance, si nous n'avons pas le courage d'oser avancer, **si une minorité accapare et gaspille les richesses nationales et laisse la majorité dans le dénuement ?**

3^{ème} commandement : Tu auras toujours à l'esprit qu'aucun sacrifice n'est aussi grand s'il doit permettre de respecter la volonté du peuple et assurer l'intérêt général. Respecter la volonté du peuple est indispensable pour une réelle

gionales ; bannir les solidarités négatives qui consistent à soutenir ou à favoriser une personne en fonction de son appartenance ethnique. Il est important de sauvegarder le vivre ensemble, la concorde sociale et la paix. L'acceptation de nos différences et le refus (rejet) de la violence sont un gage pour l'unité nationale.

7^{ème} commandement : Tu dois **te sentir responsable de la destinée du Togo**. Si tout marche bien dans le pays, c'est grâce à toi et, si cela ne va pas, c'est que tu n'as pas été assez loin, et il te reste encore du chemin à parcourir. Faire en sorte que tout marche est la meilleure option pour un acteur soucieux du bien du peuple. L'entretien en bon état de tout bien public et le respect des lois sont l'affaire de tous et de chacun et non pas seulement des pouvoirs publics. Nous devons éviter de polluer nos rues avec des déchets de toutes sortes, obstruer les caniveaux, brûler les feux rouges, etc.

8^{ème} commandement : Tu dois incarner les valeurs fondamentales de ta communauté. Une communauté qui perd ses valeurs n'est plus digne d'être appelée communauté. Tu dois être le modèle de citoyen fortement imprégné de ces valeurs.

9^{ème} commandement : Tu respecteras ton peuple et préserveras l'image de ton pays. Ton pays ne doit pas être le mauvais exemple de la démocratie. Les institutions et leur fonctionnement doivent être fortement enracinés dans la culture de ton pays et dans les principes démocratiques reconnus.

10^{ème} commandement : tu dois préserver les acquis de la société et léguer un héritage vertueux aux générations futures.

Et il conclut : «*que tous les protagonistes engagés dans les réformes politiques et institutionnelles manifestent une réelle volonté politique d'aller de l'avant et une bonne foi dans la détermination à trouver une solution pour la réconciliation au TOGO*».

réconciliation.

4^{ème} commandement : Tu dois garder à l'esprit que **tu es serviteur du peuple** et que tu dépends avant tout de la volonté de celui-ci. Être au service du peuple ce n'est pas se servir d'abord ; c'est plutôt servir les intérêts du peuple et être redevable vis-à-vis du peuple. Un peuple qui crie a besoin d'être écouté. Soyons permanemment à l'écoute du peuple **dans toutes ses composantes. Cela impose l'abnégation et même le sacrifice de ses propres intérêts**.

5^{ème} commandement : Tu dois dire la vérité, respecter la parole donnée pour être toujours crédible. Tu dois savoir écouter l'autre pour construire la solidarité et entretenir une confiance réelle indispensable à notre vie en commun.

6^{ème} commandement : Tu dois éviter des attitudes qui sont susceptibles de raviver la haine ethnique et la défiance ; bannir les attitudes et propos méprisants fondés sur les différences ethniques ou ré-



Abbé Gustave Sanvee

après avoir décrit en 10 commandements l'approche du religieux.

«*M'inspirant de la récente lettre pastorale des Evêques du Togo, je décline «Les rôles et responsabilités des acteurs et des parties prenantes dans le processus des réformes politiques et institutionnelles dans notre pays» dans 10 commandements, bases pour des avancées significatives.*

1^{er} commandement : Tu respecteras les engagements auxquels tu as souscrits dans l'intérêt du peuple. Il faut de l'honnêteté, de la loyauté pour reconnaître ce qui est **BIEN** pour notre peuple. Le non-respect des engagements pris détruit la confiance et hypothèque les relations entre le peuple et les Dirigeants.

2^{ème} commandement : Tu ne compromettas pas les intérêts du peuple par ton attitude. L'intérêt du peuple doit être au dessus des calculs politiques que tu fais. Comment pouvons-nous construire une réelle solidarité et vivre en paix si

Sur la sécurité et les services de renseignement Le Togo et le Burkina Faso s'entendent sur les principes fondamentaux

Toujours fidèles à leurs ambitions d'endiguer l'insécurité et le terrorisme ambiant dans la sous-région, une délégation burkinabè, conduite par le ministre d'Etat, ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure, Simon Compaoré et son homologue togolaise sous la conduite du ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Colonel Damehame Yark, se sont entretenues le vendredi 15 juillet 2016 à Dapaong afin de s'entendre sur la coopération à mener en termes de services de sécurité et de renseignements. Les deux parties, d'après un communiqué officiel, ont eu des séances de travail aux niveaux ministériel et sectoriel, qui ont permis d'identifier des domaines communs de coopération, et de réaffirmer leur engagement à conjuguer leurs efforts et encourager la coopération en matière de sécurité et de renseignements conformément aux directives des Chefs d'Etat des deux pays.

A l'occasion, un Mémoire d'Entente a été signé — pour une durée de 5 ans renouvelable de façon tacite — où il est clairement exprimé le respect et la confiance mutuels, la sollicitude et la réciprocité de traitement, le secret et la confidentialité absolue des informations échangées et... le respect de la souveraineté nationale (stipulant

clairement qu'aucune partie ne peut entreprendre une opération de recherche d'informations sur le territoire de l'autre sans l'avertir à l'avance, quelles que soient les relations...). Entre autres préoccupations consignées dans le document : les nouvelles formes, tendances et méthodes de criminalité ; les activités subversives ; l'extrémisme religieux et politique ; le

sommes susceptibles d'être des cibles à haut risque ; les activités obscures d'Associations et d'Organisations Non Gouvernementales ; les activités criminelles transfrontalières ; les activités d'informations hostiles ; le déficit de coopération dans le domaine des échanges de renseignements environnementaux et socioéconomiques.



Simon Compaoré (à gauche) et Colonel Damehame Yark (à droite)

terrorisme sous toutes ses formes, son financement et le mercariat international ; l'immigration illégale ou clandestine ; le trafic d'êtres humains en particulier des femmes et des enfants ; le trafic illicite des armes ; le trafic de drogue et le blanchiment de capitaux ; le faux monnayage et la contrefaçon ; la fraude documentaire ; le crime organisé ; les personnes impliquées dans toutes formes de crimes qui seraient en train de fuir la justice dans l'un des deux (02) parties signataires ; les catégories de per-

Afin d'atteindre leurs buts communs, les parties signataires s'engagent à échanger des informations par des canaux sécurisés sur tous les faits et toutes les situations pouvant constituer une menace à la sécurité de leurs Etats, apprendront officiellement. Afin d'apprécier et d'évaluer le fonctionnement des relations de coopération établies entre les parties signataires, les chefs des services de sécurité tout comme ceux des renseignements se rencontrent une fois l'an et chaque fois que de besoin.

Comptes nationaux de 2012 (suite et fin)

Une amélioration du pouvoir d'achat des ménages

Jean AFOLABI

Cette dernière partie des données des comptes nationaux concernant les secteurs institutionnels. Aussi note-t-on **une amélioration du pouvoir d'achat des ménages et une capacité de financement en baisse**. En 2012, le revenu disponible brut des ménages et entrepreneurs individuels a augmenté de 4,1% par rapport à 2011. Ceci est dû essentiellement à une augmentation de leur revenu d'exploitation (17,0%) et des rémunérations des salariés (7,4%). Les dépenses de consommation finale des ménages, qui représentent 94,2% de leur revenu disponible brut, ont augmenté de 4,3% et ceci en lien avec la baisse du niveau général des prix (2,7% en 2012 contre 3,6% en 2011). L'épargne des ménages a connu une hausse de 2,0% en 2012 par rapport à 2011 grâce à l'augmentation des autres transferts courants de 1,6% contre -20,4% en 2011. Le compte de capital des ménages et des entrepreneurs individuels dégage une capacité de financement de 56,8 milliards en 2012 contre 74,3 milliards de francs Cfa en 2011. Cette baisse est en partie due à l'augmentation de la formation brute de capital fixe des ménages et entrepreneurs individuels de 22,5% en 2012 par rapport à 2011.

Une hausse de la rémunération du facteur travail. La valeur ajoutée brute des sociétés non financières est de 478,4 milliards contre 495,1 milliards de francs Cfa en 2011, soit une baisse de 3,4%. Cette baisse est imputable à l'augmentation de la consommation intermédiaire tirée par les produits pétroliers, le «ciment et clinker» et l'électricité qui ont enregistré des hausses respectives de 20,8%, 13,8%, 21,4%. La part de la valeur ajoutée brute utilisée pour la rémunération des salariés est de 30,3% en 2012, en augmentation de 3,1% par rapport à 2011. Cette hausse s'explique par le fait que la rémunération des salariés a augmenté de 7,8% suite à l'augmentation des emplois dans les branches «travaux de construction» en 2012. Seul 1,1% de la valeur ajoutée brute a été consacré au paiement des impôts. L'excédent brut d'exploitation a légèrement augmenté de 0,5%, passant de 326,2 milliards à 327,8 milliards de francs Cfa.

Les revenus des propriétés versées par les sociétés non financières s'élèvent à 319,4 milliards en 2012 contre 316,3 milliards de francs Cfa en 2011, soit une augmentation de 1,0%. Le taux de marge de ces sociétés est de 68,5% en 2012, en augmentation de 2,6% par rapport à 2011. La hausse du taux de marge s'explique par le fait que, contrairement à la valeur ajoutée brute qui a baissé (3,4%), l'excédent brut d'exploitation a enregistré une hausse

de 0,5% par rapport à 2011.

Les soldes du compte de capital des sociétés non financières présente un besoin de financement de 132,6 milliards en 2012 contre 47,7 milliards de francs Cfa en 2011. L'épargne brute enregistre une baisse de 71,1% en 2012. Elle est passée de 113,3 milliards en 2011 à 36,1 milliards de francs Cfa en 2012. Ces sociétés se sont donc endettées pour financer leurs dépenses en capital. Le taux d'investissement est en hausse de 3,9% (41,8 en 2012 contre 37,8% en 2011) en lien avec la hausse de 6,6% de la formation brute de capital fixe. Le taux d'auto-financement qui est la part de la formation brute de capital fixe financée par l'épargne brute est de 18,0% en 2012 contre 60,5% en 2011. Le taux d'épargne brut est quant à lui de 7,5% en 2012.

Hausse de la valeur ajoutée brute des sociétés financières. Les sociétés financières enregistrent une capacité de financement de 29,6 milliards, en baisse de 27,5% par rapport à celle de 2011. Etant donné que l'épargne constituée par ces sociétés connaît une grande augmentation (38,9%), la baisse constatée de leur capacité de financement est imputable aux importants investissements réalisés par ces sociétés (169,9%). En effet, les sociétés financières investissent 42,2 milliards en 2012 contre 15,7 milliards de francs Cfa en 2011. La valeur ajoutée, par contre, augmente de 3,2%, en passant de 59,6 milliards en 2011 à 61,5 milliards de francs Cfa en 2012. Le taux d'investissement augmente de 68,7% en 2012 contre 26,4% en 2011. Le

taux de marge des sociétés financières augmente de 3,1%, passant de 44,0% en 2011 à 47,1% en 2012. Ce dynamisme enregistré provient pour une grande part des banques qui ont connu une augmentation des dépôts des dépôts (16,7% des dépôts en banque et 18,7% des dépôts en CCP) avec une progression de 20,9% des crédits accordés à l'économie et à l'Etat.

En 2012, la part de la valeur ajoutée brute qui rémunère le travail des salariés augmente de 47,8%, en hausse de 7,6% par rapport à 2011. Cette hausse est due à l'augmentation de 22,9% de la rémunération des salariés suite à la hausse des effectifs employés.

Enfin, le montant total des impôts sur les produits et la production perçus par les administrations publiques en 2012 est de 228,8 milliards, en baisse de 6,2% par rapport à 2011 (244,0 milliards). La pression fiscale en 2012 est de 11,6%. Les administrations publiques enregistrent une capacité de financement de 40,4 milliards contrairement à 2011 où elles ont enregistré un besoin de financement de 95,6 milliards de francs Cfa. Cette situation est due à l'augmentation des autres transferts courants de 20,0% et à une baisse des investissements de 30,8%. Le taux d'investissement des administrations publiques a baissé de 30,8% par rapport à 2011. L'investissement est passé de 202,2 milliards en 2011 à 141,5 milliards de francs Cfa en 2012. Leur épargne brute, quant à elle, enregistre une hausse de 84,0% en 2012 (134,5 milliards en 2012 contre 73,1 milliards en 2011).

Pour une utilisation optimale des dépenses publiques

La Banque mondiale introduit un nouveau cadre de passation des marchés

La Banque mondiale s'est dotée d'un nouveau Cadre de passation des marchés qui est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2016. Conçu pour aider les pays à optimiser l'emploi des dépenses publiques, cette réforme met en avant le rôle stratégique de la passation des marchés pour l'efficacité des interventions de développement, explique la Banque dans un communiqué. «Le nouveau Cadre de passation des marchés intègre le point de vue, le savoir et l'expertise d'un grand éventail d'acteurs dans l'ensemble du monde. À partir de demain, la Banque sera en mesure d'offrir un système de passation des marchés plus moderne et souple, au service de la promotion d'un développement durable», commente Hart Schäfer, vice-président de la Banque mondiale pour la Politique opérationnelle et les services aux pays.

Ce nouveau cadre de procédures permettra à la Banque mondiale de mieux répondre aux besoins des

pays clients, tout en préservant l'application de normes de passation des marchés rigoureuses pour tous les projets financés par la Banque. Il élargit en effet le nombre d'instruments disponibles afin de mieux s'adapter aux différents contextes nationaux et besoins des clients, indique le communiqué. «Avec cette modernisation du système de passation des marchés, la Banque souhaite couvrir avec les pays qui sont ses partenaires à l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques et au renforcement des systèmes de commande publique à travers le monde. L'enjeu est de garantir le bon emploi des ressources publiques et de faire en sorte que les pays soient en mesure de fournir des services essentiels comme l'éducation, la santé et l'infrastructure», indique Deborah Wetzel, directrice principale du pôle mondial d'expertise en Gouvernance.

Le nouveau cadre de procédu-

Suite à un appel à candidature pour la direction générale

Nana Adam Nanfamé succède à Kokou Djagni à la NSCT

Le nouveau Directeur général de la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT), monsieur Nana Adam Nanfamé a pris fonction à la tête de la société le lundi 04 juillet

2016, à l'issue d'une cérémonie de passation de service qui s'est tenue au siège de la société cotonnière à Atakpamé. Monsieur

ton-graine en 2022. Le nouveau Directeur Général mettra aussi en œuvre le budget programme et le nouvel organigramme adopté par le Conseil d'Administration. Monsieur Nanfamé est ingénieur agronome de conception, Master of Science en Agronomie, diplômé de l'Université Agricole d'Etat de

servi successivement aux postes de Directeur Régional SOTOCO dans les Régions Centrale et de la Kara et de Directeur de la Région Cotonnière Nord de la NSCT qui couvre les régions économiques Kara et Savanes.

La Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT) est une société anonyme d'économie mixte créée le 29 Mars 2009 en remplacement de la Société togolaise de coton (SOTOCO) qui était une société d'Etat. Le capital social de la NSCT est de deux Milliards (2 000 000 000) de francs Cfa, constitué à 60% par l'Etat et à 40% par la Fédération nationale des groupements de producteurs de coton du Togo (FNGPC-Coop-CA). La NSCT a pour mission essentielle d'assurer le développement et la valorisation de la culture cotonnière sur toute l'étendue du territoire national.

Depuis 2009, la production cotonnière s'est relevée progressivement tombée à 28.000 tonnes de coton-graine en 2009/10. Ainsi, la production est passée de 28.000 à 46.244 tonnes de coton-graine entre 2009 et 2011. Elle est ensuite passée à 79.510 tonnes, puis à 80.594 tonnes avant de connaître un léger fléchissement à 77.850 tonnes en 2013/14. La campagne 2014/15 a connu un important rebond, passant à 114.000 tonnes de coton-graines avant de retomber à 81.000 tonnes pour la campagne 2015/16. La plus haute performance en matière de production coton-graine dans l'histoire de la filière togolaise est de 188.000 tonnes en 1998/99.



Nana Adam Nanfamé, Nouveau DG de la NSCT

Nana Adam NANFAMÉ a été nommé à la suite d'un recrutement par appel à candidature organisé par le Conseil d'Administration de la NSCT, au terme du mandat du Directeur général précédent.

M. Nana Adam Nanfamé a pour principale mission de poursuivre les réformes de la filière, en optimisant sa gouvernance et l'accompagnement des producteurs dans l'esprit de la vision stratégique de la filière qui prévoit d'atteindre 200.000 tonnes de co-

KRASNODAR (Ex URSS) et Expert du Bureau International du Travail (BIT) en Coopératives et Développement.

Agé de 53 ans, le nouveau Directeur général de la société cotonnière connaît bien la filière cotonnière à laquelle il a consacré 17 dernières années, des 24 années mises au service du monde rural en général notamment, à Tchamba, Dapaong, Notsé, Sokodé et Kara. Avant sa nomination, le nouveau DG/NSCT a

res, approuvé par le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale en juillet 2015, régit la passation des marchés attribués dans le cadre des projets financés par la Banque, soit un portefeuille de 56 milliards de dollars répartis dans 172 pays. Il est le fruit d'un processus de révision approfondi et d'une série de consultations qui se sont étendues sur trois ans et ont été menées dans 100 pays auprès de 5 000 personnes représentant les pays partenaires, la société civile et

le secteur privé, précise-t-on. «Ce nouveau cadre intègre les perspectives les plus récentes en matière de passation des marchés, dont notamment une plus grande utilisation de la technologie. Il offre une plus large palette de choix et une souplesse accrue et met l'accent sur l'amélioration de la qualité et de la responsabilisation, tout en permettant de mieux s'adapter au contexte spécifique de chaque pays», souligne Robert Hurja, directeur au pôle mondial d'expertise

en Gouvernance.

Cette réforme pose également les bases d'une collaboration plus étroite entre la Banque et les pays partenaires afin que ces derniers améliorent leurs propres systèmes de passation des marchés. Elle prévoit en outre que les clients puissent, dans certains cas, utiliser les modalités de passation des marchés d'autres partenaires de développement multilatéraux ou d'organismes nationaux.

Alors que le virus H5N1 se propage en Afrique de l'Ouest et centrale

Le Togo momentanément épargné parmi ses voisins

* La FAO sonne la vigilance accrue face au virus H5N1

Les pays d'Afrique de l'Ouest et centrale sont en alerte alors que le virus H5N1, une grippe aviaire hautement pathogène, continue de se propager dans la région, avec le Cameroun qui devient le dernier pays africain en date à détecter la maladie. La souche peut contaminer les humains

et les volailles et s'avérer fatale pour les deux espèces, a indiqué mercredi la FAO, l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation. Les derniers foyers du virus H5N1 sont apparus dans des exploitations avicoles au Cameroun, menaçant ainsi la production nationale de

volailles ainsi que celle des pays voisins. Pour la première fois depuis 2006, la maladie a été détectée en Afrique centrale, présume la FAO.

Au total, six pays d'Afrique de l'Ouest et centrale sont touchés par la

(suite à la page 6)

FOOTBALL/ DEMARRAGE DE LA SAISON 2016-2017

La Fédération donne le coup d'envoi de la saison

La Fédération Togolaise de Football a donné des précisions par rapport aux modalités devant conduire au démarrage des championnats nationaux de première et de deuxième divisions, saison 2016-2017. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que des innovations ont été apportées.

Hervé A.

Si le nombre de clubs devant jouer la première et deuxième divisions ne faisait plus de doute depuis les travaux de la commission du règlement des litiges en 2015, les clubs, eux, devront désormais recruter un entraîneur titulaire de l'une des licences d'entraîneur de la CAF (C, BouA), ou titulaire de tout autre diplôme étranger valide ou reconnu comme tel par la FTF pour s'asseoir sur le banc.

Il en va aussi de la nomination d'un attaché de presse qui sera le référent du Département de la Communication de la FTF. "L'attaché de presse sera chargé de la coordination de la couverture médiatique des matches disputés par son club à domicile et de l'accréditation des journalistes de sa localité en liaison avec le Département de la Communication de la FTF pour les matches en déplacement", précise la note circulaire.

Les clubs qualifiés devront, pour participer au Championnat national de leur catégorie, remplir une fiche d'engagement qu'ils devront renvoyer à la Fédération au plus tard le 1er août 2016 accompagnée d'un relevé



Guy Akpovi, Président de la FTF

d'identité bancaire (R.I.B) pour le virement de la subvention allouée conjointement par la FTF et l'Etat togolais contre paiement d'un droit d'engagement fixé à 100.000 FCFA pour les clubs de 1ère Division et à 50.000 FCFA pour les clubs de 2ème Division.

La Fédération organisera également des visites d'inspection des installations sportives susceptibles d'abriter les matches de 1ère et de 2ème divisions sur toute l'étendue du territoire. "Un calendrier sera établi à cet effet et les clubs et les ligues régionales seront informés des jours, dates et heures des différentes

visites. A l'issue de ces visites, des recommandations seront adressées aux Clubs dont les installations ne répondraient pas aux normes fixées par les Règlements Généraux en vigueur", indique la note circulaire, avant d'ajouter : "Le non respect des recommandations ainsi formulées pourrait exposer les contrevenants à des sanctions allant du paiement d'amende à la non qualification des stades concernés et donc, à la délocalisation des matches à domicile".

Quant aux joueurs, ils devront disposer entre autres documents d'une pièce d'identité (carte d'identité

nationale ou passeport) et d'un certificat médical délivré par un médecin agréé par la Fédération pour obtenir une licence de joueur.

Enfin, dans le cadre de la mise en œuvre du Règlement sur la Procédure pour l'Octroi des Licences aux Clubs de la FTF et de la participation des clubs togolais aux compétitions interclubs de la CAF, la FTF exhorte surtout les clubs de Première Division à mettre en application, les critères A dudit règlement. "Le non respect de ces critères est sanctionné par le rejet de la demande de délivrance de la licence entraînant ainsi l'incapacité du club à participer aux compétitions interclubs de la CAF", ajoute la note.

Rappelons que la Fédération a mis à la disposition des clubs et ligues, à partir du 15 juillet 2016, les Règlements Généraux et les Règlements des Compétitions (Championnats de 1ère, 2ème et 3ème Divisions) applicables pour la saison 2016-2017, ainsi que deux (02) exemplaires des textes adoptés par le Congrès de la FTF du 20 janvier 2016, notamment les Statuts, le Règlement Financier, le Code d'Éthique et le Code électoral.

Real: absence plus longue que prévu pour Ronaldo

Le Real Madrid pourrait bien se passer de Cristiano Ronaldo jusqu'au mois de septembre selon Marca.

La douleur de la blessure, la tristesse de sortir du terrain puis la joie immense au coup de sifflet final : Cristiano Ronaldo n'a pas vécu la finale de l'Euro comme il l'a sûrement rêvé, mais la conclusion était la plus belle qu'il puisse imaginer. Auréolé de son premier titre avec sa sélection, l'attaquant portugais a bien fêté cela avant de partir en vacances, sans oublier de négocier au mieux la récupération. En effet, CR7 profite de ses vacances à Ibiza pour tester une nouvelle méthode médicale.

Dès lors, la presse espagnole pensait le revoir sur les terrains assez vite. Mieux, sa participation était même annoncée pour la Supercoupe d'Europe face à Séville le 9 août prochain. Mais voilà, le quotidien Marca annonce un rebondissement de taille : Cristiano Ronaldo ne sera pas disponible avant la 3e journée de championnat ! La star portugaise ne reviendrait donc pas avant le mois de septembre.

Pour favoriser la récupération et éviter le surmenage, le Real Madrid aurait accepté de lui laisser un mois complet de vacances, puis un mois complet de remise en forme, avant de le relancer dans le bain de la Liga. Le Real Madrid a certes d'autres armes pour s'imposer, mais l'absence de son triple Ballon d'Or reste un coup dur pour démarrer la saison. Quant au Portugal, il devra probablement se passer de son joueur phare contre la Suisse le 6 septembre.

Conte dévoile sa méthode pour relancer Hazard

Antonio Conte veut imposer sa patte à Chelsea. Et pour cela, il aura besoin de toutes les forces en présence. Le club sort d'une terrible saison achevée à une décevante 10e place. Privé de Ligue des Champions, le champion d'Angleterre de la saison 2014/2015 va pouvoir travailler tranquillement afin de retrouver les sommets. Symbole de ce gros échec, Eden Hazard. Élu meilleur joueur de Premier League il y a un an et demi, le Belge n'était que l'ombre de lui-même la saison passée en ne marquant qu'à 4 reprises et ne délivrant que 3 passes décisives en 31 rencontres.

Des statistiques largement en dessous de son niveau mais l'Euro lui est apparu comme une bouffée d'air frais. Auteur de 4 passes décisives et d'un but en cinq rencontres, il n'a en revanche pas permis à son équipe d'aller au bout de la compétition, éliminée par une belle équipe du pays de Galles. Au moins, cela constitue une base solide à Antonio Conte pour relancer son joueur. Nouveau coach de Chelsea, l'Italien a expliqué devant la presse comment il comptait relancer le milieu offensif. "On sait que quand on a de tels joueurs, avec un talent comme celui d'Hazard, dans l'équipe, les attentes sont très hautes. C'est important pour nous de retrouver un Hazard dans les meilleures dispositions : technique, tactique, physique et surtout, avec une bonne mentalité".

Selon lui, Hazard est l'un des meilleurs joueurs du monde mais pour cela, il doit le prouver chaque jour à l'entraînement et tous les week-ends sur les terrains anglais et européens.

Nkoudou se rapproche de Tottenham

Georges-Kevin Nkoudou est proche de signer à Tottenham pour une somme avoisinant les 13 millions d'euros. Un nouveau départ pour l'Olympique de Marseille dont l'effectif ne cesse de se dégarmer.

Un transfert de plus à l'Olympique de Marseille. Cette fois-ci c'est Georges-Kevin Nkoudou qui pourrait rapporter 13 millions d'euros à l'Olympique de Marseille selon les informations de France Football. L'hebdomadaire rapporte que l'ancien Nantais, passé du FC Nà Marseille pour un peu plus de 1 million d'euros l'été dernier, serait tout proche de s'engager pour cinq saisons avec Tottenham. Il était courtisé par plusieurs autres clubs européens, dont le FC Séville et Hambourg qui avait déjà formulé la même offre. Mais la perspective de disputer la Ligue des Champions avec les Spurs a pesé dans la balance. D'autant plus que le discours de l'entraîneur Mauricio Pochettino aurait convaincu le joueur des ambitions du 3e de Premier League la saison passée.

C'est donc une belle plus-value pour l'OM pour un élément acheté environ 1,2 M€ il y a un an. Mais les supporters ont un temps pu penser que le club olympien allait conserver au moins un de ses derniers jeunes talents pour la saison prochaine. Que nenni, la direction du club marseillais a préféré ne pas laisser passer une telle offre toujours dans le but de renflouer ses caisses. Et ce malgré les qualités de l'ancien Nantais qui avait démontré une partie de son potentiel la saison passée dans le naufrage olympien. Son départ vient donc s'ajouter à une liste déjà très longue qui ne fait qu'accentuer l'inquiétude des supporters face à l'équipe susceptible de débuter la saison prochaine.

JOUEUR UEFA 2015/2016 :

Les 10 finalistes sont connus !

Après avoir dévoilé vendredi dernier une liste des 30 joueurs candidats au titre de joueur UEFA pour la saison 2015/2016, l'instance dirigeante du football européen vient de donner le nom des dix joueurs encore en course.

Comme chaque année, l'UEFA met en jeu le titre de meilleur joueur UEFA de la saison. Présent au sein d'une première liste élargie de 30 noms dévoilée vendredi dernier, le Blaugrana fait également partie des dix finalistes. Auteur de 58 buts, toutes compétitions confondues, la Pulga n'a pas remporté la Ligue des Champions, mais a buté même terminé co-meilleur buteur de la

compétition avec Cristiano Ronaldo (10 réalisations). Cette saison, à noter toutefois que seulement deux pensionnaires du FC Barcelone, Luis Suarez étant le deuxième l'arron catalan, sont présents.

Et cette année, il sera bien difficile pour l'Argentin du FC Barcelone de conserver son titre. En effet, l'UEFA vient de révéler sur son site officiel l'identité des huit autres prétendants dans cette short list de 10 joueurs (Buffon, Neuer, Müller) grâce notamment à leurs succès nationaux, le Real Madrid apparaît comme étant plus que jamais en position favorable

pour qu'un de ses éléments soit récompensé. Le jury des 55 journalistes (un pour chaque association de l'UEFA), a en effet placé pas moins de quatre Merengues parmi les huit finalistes.

Gareth Bale, Toni Kroos, Pepe et l'inévitable Cristiano Ronaldo sont en effet les heureux élus. Sans surprise, CR7 fera office de grand favori pour la victoire finale. Champion d'Europe avec la Casa Blanca et le Portugal, le Lusitanien a une nouvelle fois boudé une saison 2015/2016 exceptionnelle en termes de buts marqués (61 buts toutes compétitions confondues, co-meilleur buteur de la LdC avec Messi). Déjà

donné gagnant dans la course au Balon d'Or, CR7 serait récompensé pour la deuxième fois, deux ans après son premier sacre. Enfin, Antoine Griezmann complète ce top 10. Double finaliste malheureux avec l'Atlético Madrid et l'équipe de France, l'international tricolore vient tout de même de boudier un exercice 2015/2016 de haute facture avec 22 buts inscrits en Liga et les titres honorifiques de meilleur joueur et de meilleur buteur de l'Euro 2016. Le nom du vainqueur sera dévoilé le 25 août prochain lors du tirage au sort de la phase de poules de la Ligue des Champions.

ATHLETISME/DOPAGE

Le rapport Richard McLaren accable la Russie

Un "système de dopage d'Etat avec l'aide active des services secrets" a été mis en place en Russie. Ce sont les conclusions du rapport McLaren, commandé en mai par l'Agence mondiale antidopage (AMA) après les accusations sur un système de dopage organisé lors des JO d'hiver de Sochi 2014 et rendu lundi à Toronto.

Système d'escamotage d'échantillons positifs et dopage d'Etat : la Russie a triché sur toute la ligne depuis des années, pas seulement en athlétisme, et pas seulement à l'occasion des jeux de Sochi 2014, selon les conclusions du rapport McLaren qui placent le pays en grande difficulté à trois semaines des JO de Rio.

Le rapport McLaren montre "une atteinte choquante et sans précédent à l'intégrité des sports et des JO", a aussi tiré en réagissant Thomas Bach, le président

du Comité international olympique (CIO), dont la Commission exécutive tiendra mardi une conférence téléphonique à ce sujet. "Des mesures provisoires et des sanctions pourraient être prises à cette occasion, dans la perspective des Jeux Olympiques de Rio", précise ce communiqué.

Les appels à une exclusion totale de la Russie des JO de Rio (5-21 août) se multipliaient déjà, lundi, quelques minutes à peine après la publication des conclusions du rapport McLaren. À l'image d'une pétition des agences nationales antidopage américaine et canadienne qui avait émergé dès samedi. L'Agence mondiale antidopage a elle-même appelé à l'exclusion de la Russie de tous les événements internationaux, y compris les JO 2016, et ce "tant que (la Russie) n'aura pas réalisé un changement de culture", selon les

termes de Ben Nichols, le porte-parole de l'AMA.

Le juriste canadien Richard McLaren, à la tête de la commission indépendante mandatée par l'Agence mondiale antidopage (AMA), s'est lui refusé à toute recommandation à destination du CIO ou des fédérations internationales. Pourtant, les mots de son rapport sont forts : le ministère des sports russe a "contrôlé, dirigé et supervisé les manipulations, avec l'aide active des services secrets russes".

Les termes employés marquent une étape supplémentaire dans les accusations qui touchent la Russie sportive. Jusqu'à présent, on parlait bien volontiers de dopage organisé, principalement en athlétisme : un premier rapport indépendant de l'Agence mondiale antidopage (AMA) avait d'ailleurs abouti à la suspension de l'Araf (la fédération russe) et à son



exclusion des Jeux Olympiques de Rio (5-21 août), depuis novembre.

Désormais, ce sont tous les sports du pays qui sont montrés du doigt et toute la structure de gouvernance des sports qui est attaquée, selon le document d'une centaine de pages rendu public lundi. "La surprise de cette enquête a été la révélation de l'ampleur de la supervision par l'Etat et du contrôle de l'Etat sur le laboratoire de Moscou dans les manipulations et l'escamotage des échantillons d'urine des sportifs russes de pratiquement tous les sports, avant et après les JO de Sochi", est-il écrit dans le rapport.

Au terme de son émission d'obligations du 14 juillet

Le Trésor public franchit un taux de couverture de 218 %

A la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Togo, l'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (Bceao), a organisé, le jeudi 14 juillet 2016, la cession d'obligations du Trésor d'un montant de 30 milliards aux taux d'intérêt unique de 6,50%, sur une durée de 7 ans. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Togo, en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette, visant à garantir sa capacité à honorer ses échéances, indique l'agence Umoa-Titres. Cette opération est composée d'une seule et unique tranche. Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons, précise l'avis. Le remboursement de ces obligations se fera par amortissement annuel constant après un différé de trois (3) ans. Le paiement se fera annuellement sur la base d'un taux de 6,50% l'an dès la première année.

L'appel d'offres, lancé le 5 juillet 2016, suivant un système d'en-

chères à prix multiples, a enregistré les résultats suivants : 48 soumissions, avec un montant global des soumissions qui s'est situé à 65,612 milliards, contre 30 milliards sollicités par le Trésor du Togo. Ce qui, dans la pratique, représente un taux de couverture de l'adjudication à 218,71%. L'agence Umoa-Titres a retenu 33,000 milliards pour le Togo, dont 2,500 milliards en Offres non compétitives (ONC). Les soumissions sont de 15,789 milliards du Togo, 8,703 milliards pour le Burkina Faso, 6,032 milliards pour la Côte d'Ivoire, 2,000 milliards pour le Sénégal et 0,474 milliard pour le Bénin. Le prix marginal est de 10 000,000 et le prix moyen pondéré de 10 024,8689. La valeur nominale unitaire est fixée à 10 000 de francs, avec un taux d'intérêt de 5,50%. Le taux marginal et le taux moyen pondéré sont sortis respectivement à 5,9450% et 5,7631%.

En rappel, le Trésor du Togo a déjà bouclé quatre émissions, au cours du premier trimestre (dont une d'obligations), une émission d'obligations le 25 avril et une sixième le 25 mai dernier. Les six opérations, mises de bout en bout, lui ont déjà rapporté la bagatelle de 171,326 milliards. Avec cette



Adrien Diouf, Directeur de l'Agence UMOA-Titres

émission d'obligations du jeudi 14 juillet 2016, le Trésor public vient de récolter **204,326 milliards**. La prochaine intervention du Trésor togolais sur le marché des titres publics de l'UMOA est prévue le 29 septembre 2016 dans le cadre de l'émission d'un bon du Trésor portant sur un montant de 35 milliards sur une période de 2 ans.

Pour ce second trimestre, le volume global prévisionnel des émissions attendu pour l'ensemble des pays de l'Union s'élève à 924 milliards, réparti comme il suit : 282 milliards de Bons du Trésor à émettre par adjudication ; 642 milliards d'Obligations du Trésor dont un (1) Sukuk de 150 milliards pour le Sénégal.

Sur le plan économique, le troisième trimestre 2015 a été marqué au Togo par une hausse des recettes de l'Etat, un accroissement des dépenses courantes et des dépenses d'investissement par rapport aux tendances observées à la même période de l'année 2014. Au niveau des comptes monétaires, il est noté une progression des crédits à l'économie et de la masse monétaire. L'activité économique reste bien orientée, soutenue par l'accroissement de la production dans tous les secteurs de l'économie. Les nouvelles estimations du PIB fixent le taux de croissance réel à 5,5% en 2015 contre 5,9% en 2014.

Alors que le virus H5N1 se propage en Afrique de l'Ouest et centrale

Le Togo momentanément épargné parmi ses voisins

*** La FAO sonne la vigilance accrue face au virus H5N1**

(suite de la page 4)

grippe aviaire, dont le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Niger et le Nigeria. Le Nigeria continue d'être le pays le plus affecté avec plus de 750 foyers au total et presque 3,5 millions d'oiseaux morts ou abattus. Les nouveaux foyers enregistrés au Cameroun suscitent de grandes inquiétudes sur le fait que la maladie puisse se propager vers le sud et

communs au public et d'assurer le partage des données entre le secteur de la santé publique et celui de l'agriculture.

« Nous sommes confrontés à une maladie qui se propage rapidement et qui a des effets dévastateurs sur les moyens d'existence des communautés », a déclaré Abebe Haile Gabriel, Représentant régional adjoint de la FAO pour l'Afrique. « Le virus



déclencher ainsi des interventions d'urgence à l'échelle nationale et mondiale afin de la contenir. Dans ce cas de figure, des dépistages des éleveurs de volailles seraient également nécessaires.

Parallèlement, la FAO met en garde les gouvernements voisins – tel que le Togo – en les appelant à se montrer vigilants et à poursuivre leur surveillance accrue, ainsi que leurs efforts de prévention. Il s'agit notamment de transmettre des messages

H5N1 entraîne des pertes importantes d'aliments nutritifs et menace les moyens d'existence des agriculteurs, en particulier dans les milieux pauvres en ressources où les gouvernements rencontrent des difficultés pour offrir des compensations financières en cas de pertes », a-t-il déclaré, ajoutant que « les restrictions commerciales représentaient souvent un obstacle supplémentaire pour les économies déjà en difficultés ».



LOTÉRIE NATIONALE TOGOLAISE



2 CHANCES DE GAGNER AVEC LA TCE 2016 :

• AU GRATAGE :

Gagne un **voyage touristique** en Côte d'Ivoire en découvrant trois fois le symbole **CE** ou gagne des **lots en espèce** allant de **200 FCFA** à **500.000 FCFA**.



• AU TIRAGE :

Tous les tickets de la **TCE 2016** participent au grand tirage Régional pour gagner des lots de **1.000.000 FCFA** à **10.000.000 FCFA** !

Avec **LONATO**, jouez petit et gagnez Gros

Le concept de la dépigmentation

Complexe d'infériorité ou recherche de beauté ?

Etonam Sossou

A travers les siècles et dans toutes les civilisations, les femmes ont toujours eu recours à des produits cosmétiques pour se rendre plus belles. Subissant l'influence des religions, des civilisations, du brassage des populations et surtout des médias, la cosmétologie en Afrique noire a progressivement abandonné ses caractères traditionnels basés sur le tatouage, l'utilisation des produits issus des plantes naturelles aux dépends de produits cosmétiques modernes. L'utilisation cosmétique des produits dépigmentant par les femmes en Afrique noire est observée depuis environ un quart de siècle, mais le phénomène n'a pris de l'ampleur que ces dix dernières années au point où l'on se demande si les noirs sont mal dans leur peau, même si les femmes sont les premières touchées, dans certaines régions, les hommes aussi sont concernés. Les produits éclaircissants causent de plus en plus de ravages dans notre communauté. De l'Afrique à sa Diaspora, tous les Noirs sont concernés !!!

Apparemment la mélanine c'est bien, mais à petite dose. Les peaux foncées sont méprisées, tournées en ridicule et même souvent asso-

ciées à la laideur. On fait l'éloge de la femme noire à la peau claire, l'allusion à la présence de sang blanc dans les veines comme pour les métisses. La croyance qui sévit est que pour être belle, il faut être claire. Nous avons demandé aux femmes concernées les raisons de leur choix : Certaines femmes veulent avoir la peau claire pour séduire les hommes.

« C'est la peau claire qui attire aujourd'hui les hommes. Ils préfèrent les femmes qui brillent sous le soleil. Nous autres, avons très peu de chance. » Sandra 25 ans.

« En tout cas, nous n'avons plus d'autres choix que d'éclaircir notre peau, si nous voulons vraiment vivre sous le toit d'un homme. » Ami, 30 ans. D'autres veulent une peau claire pour se donner l'illusion d'être « blanches » ou « belles ». « Le blanc désigne depuis toujours la pureté, l'innocence, bref ce qui est blanc est assimilé à la beauté, pourquoi je n'ai pas le droit moi aussi de me sentir belle face à ma couleur. » Sidonie, 30 ans. Il y'en a même qui se laissent influencer par la publicité et les stars « noires ». « La publicité, la télévision, partout les célébrités censées représenter les africaines ou les noires américaines sont de couleur claire ; il suffit de voir Beyoncé, les clips

des rappeurs américains où il n'y a que de magnifiques créatures « claires » bien sûr ! De plus, on remarque aisément que dans ces clips, les filles de couleur ébène sont souvent les « vilains petits canards » dont l'assemblée se moque. » Lydia, 28 ans. « Quel sentiment d'infériorité face à ta couleur, quand tu vois cette star du grand écran s'afficher avec une blanche à qui tu n'a rien à envier. Qu'a-t-elle de plus que moi ? Sa blancheur, son portefeuille, est-ce moi qui suis complexé ou mon idole. » Julieanne, 29 ans.

Et les hommes, qu'en pensent-ils ? « Moi je pense qu'il n'y a aucun mal à soigner son apparence physique et que toute peau propre est belle à condition qu'elle soit unie et naturelle. » Ismaël, 27 ans. « Elles sont certainement tombées un jour sur des gars qui aimaient des femmes claires, elles l'ont aimé, l'ont perdu, du coup, elles se décapent. C'est mon avis, et en ce qui me concerne, il faudrait une femme qui s'assume, s'accepte, se prenne en main, peu importe la couleur. » Stéphane, 26 ans.

« Je n'ai jamais pensé un seul instant que celles et ceux qui se décapaient la peau avaient pour seul souci de ressembler aux blancs, ce qui serait une marque



évidente d'aliénation culturelle issue du colonialisme, de siècles d'esclavage. Inutile de préciser que toutes les couleurs sont belles. L'homme blanc à l'époque, ne pouvant accepter la différence, a toujours fait preuve de négativisme envers la couleur noire, avec les conséquences que l'on a aujourd'hui. C'est bien dommage qu'il se trouve des noirs pour encore jouer ce jeu. » Yoan, 24 ans.

L'envie d'être belle et de plaire à son conjoint où plus généralement à la société explique cet engouement. Généralement, les femmes souhaitent éliminer la marque d'un bouton ou unifier leur teint. Elles achètent des crèmes, gels, savons qui les introduisent dans le cycle infernal du blanchiment. Une fois décolorées, elles sont malheureusement condam-

nées à continuer l'application de ces produits pour conserver leur nouveau teint. Ces crèmes de beauté pour le blanchiment contiennent entre autres des corticoïdes, mercuriels, phénoliques ou de l'hydroquinone. Tous ces produits, certifiés dermatologues, en plus de leur toxicité, provoquent d'autres dégâts. Ainsi, les personnes décapées s'exposent au diabète, à l'insuffisance rénale, à l'acné, aux troubles de la pigmentation, aux vergetures...

Après les crèmes, les femmes ont aujourd'hui recours aux différents cocktails faits maison : Mixtures à base d'eau de javel, produits ménagers à base de soude normalement utilisés pour lessiver les peintures de plafond. Les masques à base de crèmes contre la calvitie seraient également prisés. Les résultats sont spectaculaires,

la peau s'éclaircit en un temps records, à la vue de leur nouvelle couleur, les femmes en veulent plus, la consommation s'accroît, et une dépendance ce fait.

Cette dépendance a des conséquences désastreuses pour la peau noire, en effet, de l'apparition de points noirs, à la barbe qui pousse, les tâches noires bizarres et une peau rugueuse, une peau qui pèle à la brûlure superficielle ou profonde de la peau, les dégâts peuvent aller jusqu'à un cancer de la peau.

Un marché en pleine expansion

Les laboratoires cosmétiques l'auront bien compris, les femmes noires sont les consommatrices d'aujourd'hui et de demain ; d'ailleurs ils ne proposent plus un seul produit, mais toute une gamme (du savon au concentré de sérum). Le marché des produits éclaircissants est donc très rentable, pour attirer leur nouvelles clientèles, ils ont recours à la publicité, et quelle publicité ? Une publicité mensongère qui utilise des filles métisses ou claires de naissances pour duper les futurs clientes et pour promouvoir leurs gammes de produits, soient-disant « fruit de la recherche et de l'innovation cosmétique ».



COMMUNIQUE DE LA CHAMBRE DU COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU TOGO

La Commission Electorale Consulaire informe les opérateurs économiques que l'opération d'inscription sur les listes électorales consulaires se déroule comme suit :

Ouverture: 07 juillet 2016

Clôture: 05 août 2016

Horaires d'inscription :

- Matin : de 8h à 12h
- Après-midi : de 14h 30 à 17h 30

Lieux d'inscription :

- **A Lomé :** siège de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo;
- **Chefs-lieux de régions :** délégations régionales de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo.
- **Préfectures :** Tribunal de première instance
- **Sous-préfectures :** bureaux de la sous-préfecture
- **Préfectures n'ayant pas de tribunal :** bureaux de la préfecture.



Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°394 DE LOTO KADOO DU 08 Juillet 2016

La LONATO a procédé ce vendredi 15 Juillet 2016, au 395^e tirage hebdomadaire de LOTO KADOO. Le tirage a été effectué sans bonus.

Lors du tirage précédent, c'est à ANIE, TABLIGBO, ADETA et LOME que des gros lots ont été répertoriés.

Les points de vente 20430 et 4102 basés respectivement à ANIE et ADETA ont recensé chacun un lot de 500.000F CFA.

Un parieur basé à TABLIGBO a remporté la somme de 750.000F CFA, auprès de l'opérateur 80028.

Dans la capitale, il est dénombré, un lot de 750.000F CFA et un gros lot de 1.000.000F CFA gagnés sur les points de vente 3444 et 5349.

Deux chances de gagner s'offrent à toi cette année avec les tickets de la TCE 2016.

- 1^{ère} chance: (Au grattage) tu peux gagner des lots en espèces allant de 200F à 500.000F CFA, des tickets remboursables et un voyage touristique en Côte d'Ivoire.

- 2^e chance (Au Tirage) garde la partie détachable de ton ticket et attend le grand tirage pour savoir si tu as gagné l'un des gros lots allant de 1.000.000F à 10.000.000F CFA.

N'oublie pas, cette année tous les tickets participent au grand tirage régional qui aura lieu le 29 Juillet 2016 à YAMOUSSOUKRO!

Avec la TCE 2016, tu as deux chances de gagner!

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS,
UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE! BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°395 de Loto Kadoo du vendredi 15 Juillet 2016

Numéro de base

65

43

17

18

52



À PARTIR
DU 17
MAI 2016

TARIF UNIQUE pour Tous BAISSE pour Chacun

Communiquez en toute **liberté**
vers tous les réseaux nationaux

Leader

"Moi Mon TARIF
est UNIQUE "

60^F
TTC LA MINUTE



Privilège

"Moi aussi
Mon TARIF est UNIQUE "

65^F
TTC LA MINUTE



Classique

"Moi aussi
Mon TARIF est UNIQUE "

80^F
TTC LA MINUTE



Jeunes

"Moi aussi
Mon TARIF est UNIQUE "

85^F
TTC LA MINUTE



Tarifs vers tous les réseaux nationaux et divisibles par pas de 20 secondes